



Assemblée générale  
Conseil économique et social

Distr.  
GENERALE

A/43/457 ✓  
E/1988/102  
11 juillet 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-troisième session  
Points 12, 82, 84 et 86 de la  
liste préliminaire\*  
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE  
ET SOCIAL  
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION  
ECONOMIQUE INTERNATIONALE  
ACTIVITES OPERATIONNELLES POUR  
LE DEVELOPPEMENT  
PROGRAMMES SPECIAUX D'ASSISTANCE  
ECONOMIQUE

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
Seconde session ordinaire de 1988  
Points 2, 15 et 16 de l'ordre du jour  
EXAMEN GENERAL DE LA POLITIQUE  
ECONOMIQUE ET SOCIALE INTERNATIONALE,  
Y COMPRIS L'EVOLUTION REGIONALE ET  
SECTORIELLE  
ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE,  
AIDE HUMANITAIRE ET SECOURS EN CAS  
DE CATASTROPHE  
ACTIVITES OPERATIONNELLES POUR LE  
DEVELOPPEMENT

Lettre datée du 11 juillet 1988, adressée au Secrétaire général par  
le Chef de la délégation de la République démocratique allemande au  
Conseil économique et social

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une communication du  
Ministère des affaires étrangères de la République démocratique allemande,  
intitulée "Assistance fournie en 1987 par la République démocratique allemande aux  
pays en développement et aux mouvements de libération nationale" (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette  
communication comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des  
points 12, 82, 84 et 86 de la liste préliminaire, et du Conseil économique et  
social, au titre des points 2, 15 et 16 de l'ordre du jour de sa seconde session  
ordinaire de 1988.

L'Ambassadeur extraordinaire et  
plénipotentiaire,

Chef de la délégation,

(Signé) Peter DIETZE

\* A/43/50.

88-17854 0912T (F)

4P.

ANNEXE

Assistance fournie en 1987 par la République démocratique allemande  
aux pays en développement et aux mouvements de libération nationale

1. La République démocratique allemande apporte un soutien actif à la juste lutte des pays en développement pour le progrès social et l'indépendance économique. Elle façonne ses relations économiques avec les Etats d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine en se fondant sur les principes de l'égalité des droits, du respect de la souveraineté, de la non-discrimination, de l'avantage mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. La fourniture d'une assistance matérielle et financière considérable aux pays en développement et aux mouvements de libération nationale fait partie intégrante de cette coopération économique fondée sur l'égalité.

Par sa coopération avec les pays en développement et l'assistance pratique qu'elle leur fournit, la RDA vise en particulier à promouvoir le plein développement de leur potentiel économique, notamment l'édification d'une base industrielle et d'une agriculture rentable.

2. Sur la base d'un développement dynamique soutenu de son économie nationale, la RDA a continué en 1987 à apporter son soutien aux pays en développement et aux mouvements de libération nationale. Son assistance s'est élevée à 2 322,9 millions de marks, soit 81,1 millions de marks de plus qu'en 1986, ce qui représente 0,89 % du revenu national de la RDA en 1987, soit environ 0,7 % du PNB. Cette assistance englobe les domaines économique, scientifique, technologique, culturel et humanitaire.

3. La formation de base et spécialisée de travailleurs qualifiés venus de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine en RDA constitue un élément important de l'assistance fournie à ces pays par solidarité.

Pendant la seule année 1987, 6 548 ressortissants de pays en développement recevaient une formation professionnelle ou spécialisée (à l'exclusion de l'enseignement supérieur et technique) dans des entreprises et établissements de la RDA; 2 892 d'entre eux commençaient leur formation et 3 046 d'entre eux finissaient leurs cours en RDA.

Quelque 91 000 ressortissants de pays en développement ont donc reçu une formation professionnelle en RDA depuis 1970.

Au début de 1988, au total 3 645 ressortissants de pays en développement suivaient des cours de formation professionnelle ou de perfectionnement dans des entreprises ou établissements de la RDA. Compte tenu des besoins de ces pays, les principales disciplines enseignées intéressent diverses industries, l'agriculture et la sylviculture, l'enseignement, la planification et la gestion de l'économie nationale, l'industrie minière et le journalisme.

De plus, plus de 47 000 ressortissants du Viet Nam, du Mozambique, de l'Angola et de Cuba, travaillant dans des entreprises et établissements de la RDA en vertu des accords pertinents, ont reçu une formation en 1987.

/...

En 1987, 1 979 ressortissants des pays en développement ont obtenu des diplômes des universités, collèges ou écoles techniques de la RDA alors que 1 971 autres commençaient des études dans ces établissements. Donc, le total des ressortissants de ces pays diplômés en RDA depuis 1970 a atteint 23 900 environ. Au début de 1988, 7 382 étudiants venus de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine étaient inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur de la RDA, principalement en génie mécanique, électrotechnique, électronique, agronomie, transport et communications, économie, génie civil, pédagogie et médecine.

4. Par le détachement d'experts, la RDA aide directement les pays en développement à élaborer et mettre en oeuvre des programmes et projets déterminants pour le développement de leur économie nationale, et à former du personnel national qualifié dans ces pays. Depuis 1970, quelque 25 100 spécialistes, dont les services sont financés par elle, travaillent dans des pays en développement, notamment en tant que conseillers des autorités gouvernementales, économistes, médecins et autres membres du personnel médical, ingénieurs, enseignants et instructeurs dans l'enseignement professionnel. En 1987, 1 538 experts de la RDA ont pris leur service dans des pays en développement. Au début de 1988, 832 experts et conseillers travaillaient dans ces pays.

5. En 1987 également, des crédits ont été ouverts, qui serviront à financer la fourniture de soins médicaux aux nationaux de pays en développement. L'an dernier, des soins ont été dispensés gratuitement dans des services de consultation ou des hôpitaux de la RDA à 1 046 patients venant de ces pays ou appartenant à des mouvements de libération nationale. Entre 1970 et 1987, environ 8 400 nationaux de pays en développement ont séjourné en RDA pour y recevoir des soins médicaux gratuits et y être hospitalisés. Les ressortissants de pays en développement qui reçoivent une formation professionnelle ou poursuivent des études en RDA bénéficient également de soins médicaux gratuits.

6. La RDA a continué à fournir une aide d'urgence pour contribuer à atténuer les effets des catastrophes naturelles et autres situations d'urgence. Des fournitures et des secours ont notamment été envoyés à ce titre à la Chine, à l'Equateur, au Burkina Faso, à l'Angola, à l'Afghanistan, au Vanuatu et au Viet Nam (médicaments, vaccins, vêtements et trousse de premiers secours). En réponse à l'appel du Secrétaire général, la RDA a fourni une aide importante au Mozambique.

7. Le pays estime qu'il est important d'aider les pays économiquement les moins avancés.

En 1987, 604 nationaux de ces pays ont obtenu un diplôme, à la fin de leurs études dans des universités, collèges ou écoles techniques de la RDA; 1 040 ont achevé leur formation professionnelle ou terminé des cours de perfectionnement; 406 experts de la RDA ont travaillé dans les pays les moins avancés dans le cadre des activités d'assistance. La même année, 317 nationaux de ces pays ont reçu un traitement ou des soins médicaux gratuits en RDA.

8. Sur le plan multilatéral, la RDA appuie les efforts faits par l'ONU pour renforcer le potentiel scientifique et technique des pays en développement. En coopération avec divers organismes et institutions des Nations Unies, elle a organisé en 1987 14 stages de formation concernant notamment la planification industrielle, l'utilisation des isotopes, le génie civil, la radiopharmacologie

/...

et la sismologie. Environ 250 nationaux de pays en développement ont assisté à ces cours.

9. La RDA considère que la coopération économique, scientifique et technique, sur une base d'égalité, avec les pays en développement joue un rôle très important dans la mesure où elle les aide à s'industrialiser, à améliorer leur production agricole et à surmonter leurs difficultés économiques, comme il ressort des faits et chiffres suivants :

En 1987, le volume du commerce extérieur de la RDA avec les pays en développement s'est chiffré à 12 956 millions de marks convertibles. La part des pays en développement y était de 7,3 %. Les importations de produits finis et semi-finis de pays en développement a représenté 43,3 % de l'ensemble des importations de la RDA en provenance de ces pays, soit une augmentation de 1,8 % par rapport à l'année précédente.

La RDA vend un nombre croissant de licences aux pays en développement afin de promouvoir leur économie nationale. En 1987, 66 accords de licence ont été conclus avec 24 pays en développement.

La construction d'usines et d'installations, y compris le transfert de connaissances techniques et la formation de personnel qualifié, joue un rôle de plus en plus important dans la coopération économique entre la RDA et les pays en développement. En 1987, 32 installations construites avec son aide ont été achevées dans ces pays. Le 1er janvier 1988, 59 projets étaient en cours dans 25 pays en développement. En outre, il a été décidé l'an dernier d'exécuter 19 autres projets dans 11 pays en développement.

En 1987, le système de contrats avec les pays en développement dans le domaine économique a été élargi par la conclusion d'un accord de coopération économique et technique avec la République populaire d'Angola. Au 31 décembre 1987, 64 accords commerciaux, 5 accords de paiements, 33 accords de coopération scientifique et technique et 59 accords de coopération économique, scientifique et industrielle avaient été conclus.

La RDA a établi des comités économiques communs avec 15 pays en développement et des commissions mixtes avec 34.

Dans le domaine des transports maritimes, 24 accords avec des pays en développement sont en vigueur. Seize services de ligne assurent les échanges de produits entre la RDA et les pays en développement.

10. La République démocratique allemande continuera également de s'efforcer, dans la mesure du possible, d'aider tous les peuples qui luttent pour la libération nationale et sociale.

Conformément aux buts et principes de sa politique extérieure, elle continuera de défendre le droit des peuples à la souveraineté nationale et à l'autodétermination, d'oeuvrer pour la paix et le désarmement, d'appuyer les efforts des pays en développement pour surmonter leurs difficultés économiques et parvenir à l'indépendance économique, et de contribuer à la démocratisation des relations économiques internationales.

-----